



Assemblée générale

Distr. limitée
23 décembre 2005
Français
Original: anglais

Soixantième session

Point 47 de l'ordre du jour

001-2010 : Décennie pour faire reculer le paludisme dans les pays en développement, particulièrement en Afrique

**Afrique du Sud, Allemagne, Angola, Autriche, Bahamas,
Belgique, Bénin, Botswana, Burkina Faso, Cap-Vert, Danemark,
Espagne, États-Unis d'Amérique, France, Gambie, Grenade,
Guinée, Inde, Irlande, Italie, Kenya, Luxembourg, Mali,
Monaco, Namibie, Niger, Nigéria, Pays-Bas, Portugal,
République centrafricaine, République-Unie de Tanzanie,
Royaume-Uni de Grande-Bretagne et d'Irlande du Nord,
Rwanda, Sénégal, Soudan, Suède, Tchad, Thaïlande, Togo,
Zambie et Zimbabwe : projet de résolution**

2001-2010 : Décennie pour faire reculer le paludisme dans les pays en développement, particulièrement en Afrique

Additif

Ajouter les pays suivants à la liste des auteurs du projet de résolution :

**Brésil, Djibouti, Égypte, Fidji, Finlande, Gabon, Ghana, Îles Salomon,
Jamahiriya arabe libyenne, Lesotho, République arabe syrienne, Slovaquie,
Slovénie et Turquie**

